



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : niveaux de population relativement faibles et stables
- Cécidomyie des feuilles de pommier : présence locale
- Cécidomyie des feuilles de poirier : populations faibles et stables
- Psylle du poirier : aucun signalement au cours de la semaine passée
- Pucerons : poursuite de la migration du puceron cendré, A. mali contrôle toujours le lanigère
- Carpocapse : reprise d'activité, dépassements de seuil localement, conditions défavorables aux accouplements, Éclosions en cours et à venir
- Eulia : début du vol de seconde génération
- Capua : faible vol sur l'ensemble de la région, dégâts observés en parcelles
- Pandemis : captures en légère reprise localement
- Petite tordeuse des fruits : front de vol du ravageur du nord vers le sud
- Sésie du pommier : vols importants localement
- Cossus-cossus : captures stables toujours dans les Flandres
- Zeuzère : captures significatives en augmentation
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : légère augmentation des contaminations
- Tavelure : fin des contaminations primaires, notations à réaliser

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : forts vols locaux
- Mouche de la cerise : baisse des captures

Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

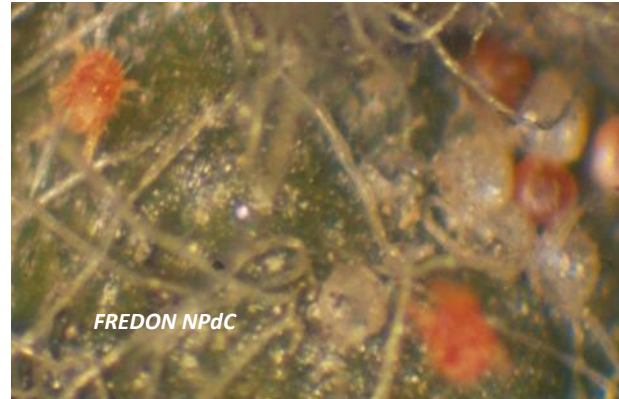
Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges

Dans les secteurs ayant fait l'objet d'observations, il est possible de constater que les populations d'acariens rouges ont été relativement faibles au cours de la semaine dernière. Cette stabilité des populations de ravageur à un niveau bas, est en lien avec des populations d'auxiliaires, notamment *Thyphlodromus pyri*, toujours élevées comme en Flandre Intérieure. Sur ce secteur, 50% du feuillage était occupé par un auxiliaire au cours de la période.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

**Seuil de nuisibilité :**

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en absence de phytoséides
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en présence de phytoséides

Cécidomyies des feuilles de pommier

Le ravageur a été observé localement en parcelle comme sur l'Arrageois. La situation est relativement calme à cette période.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.

*Cécidomyie des feuilles du poirier*

Les populations sont restées faibles et stable au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du territoire.

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

Aucune remontée d'observations, au cours de la semaine dernière, n'a mis en évidence la présence du ravageur sur l'ensemble du réseau, sous quelque forme que ce soit. La situation est donc relativement calme pour la saison.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons



Puceron cendré : le ravageur a poursuivi sa migration vers son hôte secondaire au cours de la semaine dernière. De très faibles niveaux de colonisation ont été enregistrés sur la même période.

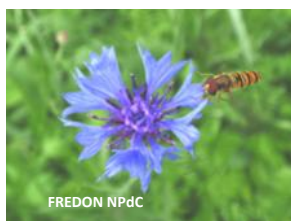
Les pousses colonisées initialement par le puceron cendré, sont souvent, en parcelle témoin, à nouveau colonisées par le puceron vert, de façon assez remarquable durant cette campagne.

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère sont toujours sous contrôle, bien appuyé notamment par *Aphelinus mali*, observé dans de nombreux secteurs de la région, comme en Flandre Maritime, en Flandre Intérieure ou encore sur l'Arrageois.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrph



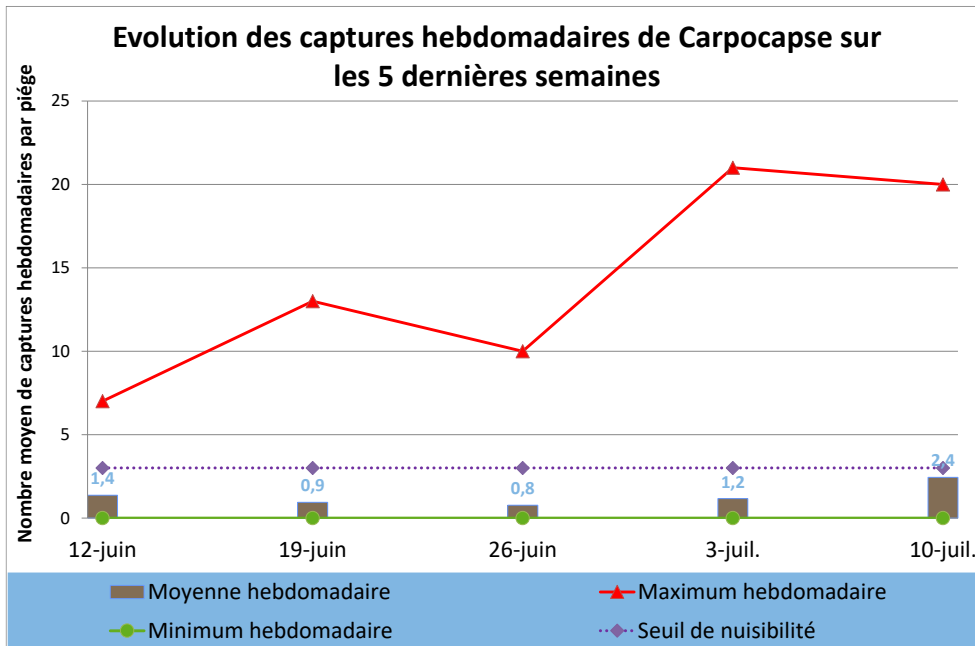
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	1,0	↔	2,5		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)					0,2	
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,5	0,5	↔	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0			2,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse



Vol des adultes

Une nouvelle augmentation des populations d'adultes a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Cette hausse des captures a été enregistrée sur plusieurs secteurs de la région, notamment sur le Beauvaisis, la Thiérache, et le Pays de Bray, ou encore le St Quentinois. Sur tous ces secteurs, le seuil de nuisibilité à l'hectare a été atteint ou dépassé.

Sur les autres secteurs les augmentations de captures ont été plus modestes, ou des baisses des niveaux de captures ont été enregistrées.

Selon la modélisation est les suivis manuels réalisés, cette reprise d'activité exprime plus le retour à des conditions climatiques plus favorables (hygrométrie plus forte) au ravageur que de l'émergence de la seconde génération. Celle-ci devrait arriver plus tardivement dans le courant du mois, selon les secteurs à partir du 20 juillet.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,3	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,5	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)		0,5	
Arrageois (62)	0,5	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,7	4,7	↗
Pays de Bray (80-60)	1,0	4,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinois (02)	0,0	3,0	↗
Laonnois (02)	0,0	0,5	↗
Montdidérien (80-60)	1,0	0,0	↘
Beauvaisis (60)	10,5	10,5	↔
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière les conditions climatiques ont été relativement trop sèches pour permettre les accouplements. Ainsi dans certains secteurs aucune période d'accouplement n'a été enregistrée (Amiens, Cambrais, St Quentin...).

Le retour à des conditions plus humides ces deux derniers jours, a également permis le retour à des périodes favorables aux accouplements.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	04/07/2017	05/07/2017	06/07/2017	07/07/2017	08/07/2017	09/07/2017	10/07/2017
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue
Flandre Intérieure (59-62)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Lille Sud (59)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Montreuillois (62)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Green	Blue
La Bassée (59)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Hainaut (59)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Arrageois (62)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue
Cambrasis (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Avesnois (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Amiénois (80)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Thiérache (59-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Pays de Bray (80-60)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Green	Blue
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	Green	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue
Laonnois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Montdidérien (80-60)	Blue	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue
Beauvaisis (60)	Green	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue
Soissonnais (60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue
Senlisien (60)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Omois (02)	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.


Carpocapse


**Incubation et éclosion des pontes**

Avec des températures chaudes et des conditions sèches, les éclosions se sont poursuivies sur l'ensemble de la région avec un rythme relativement soutenu en début de semaine dernière.

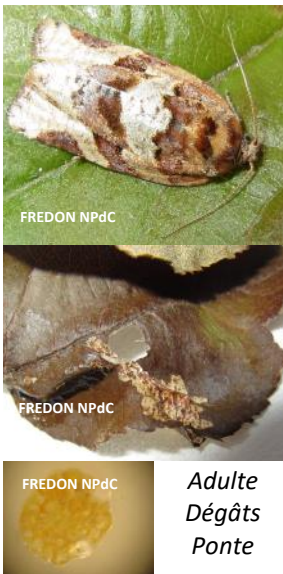
Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine pour le 17-18 juillet selon les secteurs, correspondant aux accouplements des 2 et 3 juillet.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

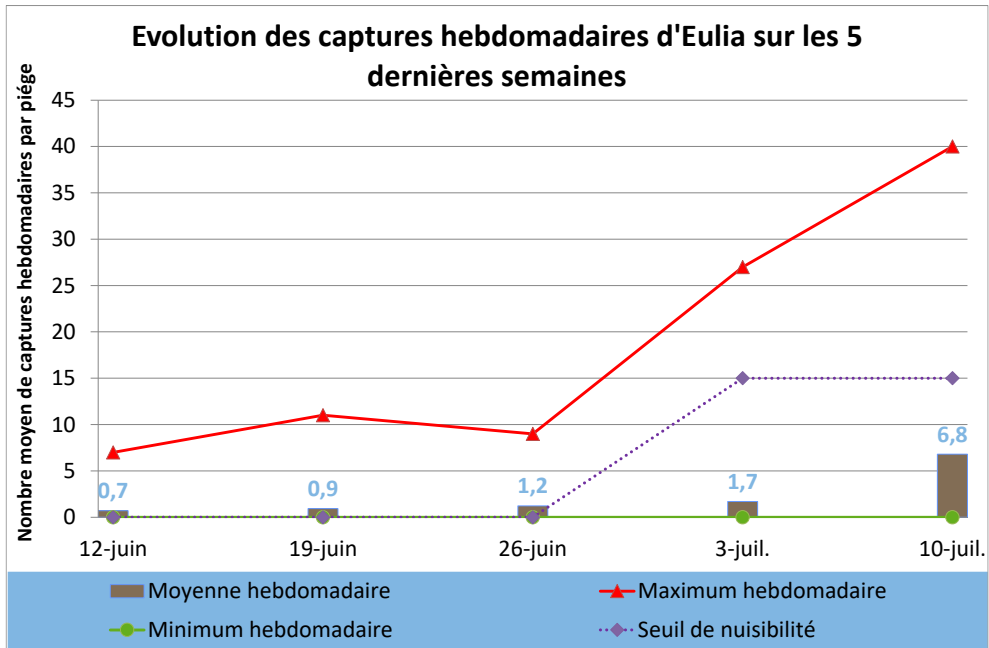
 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 18-juin	au 19-juin		04-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		18-juil
Flandre Intérieure (59-62)	du 17-juin	au 18-juin		04-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Lille Sud (59)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Montreuillois (62)	du 18-juin	au 19-juin		06-juil
	du 24-juin	au 25-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		18-juil
La Bassée (59)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Hainaut (59)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Abbevillois (80-62)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Arrageois (62)	du 17-juin	au 18-juin		04-juil
	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		18-juil
Cambrais (59)	du 24-juin	au 25-juin		08-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Avesnois (59)	du 25-juin	au 26-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions				

 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements			Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du 17-juin	au 18-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		11-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		18-juil
Thiérache (59-02)	du 25-juin	au 26-juin		11-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil
Pays de Bray (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil
Neslois (80-60-02)	du 18-juin	au 19-juin		04-juil
	du 25-juin	au 26-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
St Quentinnois (02)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Laonnois (02)	du 18-juin	au 19-juin		04-juil
	du 25-juin	au 26-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Montdidierien (80-60)	du 18-juin	au 19-juin		05-juil
	du 25-juin	au 26-juin		10-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
Beauvaisis (60)	du 24-juin	au 25-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil
Soissonnais (60-02)	du 25-juin	au 26-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		17-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil
Senlisien (60)	du 25-juin	au 26-juin		09-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		16-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil
Omois (02)	du 25-juin	au 26-juin		08-juil
	du 02-juil	au 3-juil.		16-juil
	du 09-juil	au 10-juil.		23-juil

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Un grand nombre de secteurs a été concerné par une augmentation des captures au cours de la semaine dernière. Si dans la majorité des secteurs, les captures ont été inférieures au seuil de nuisibilité, des dépassements ont été constatés sur l’Avesnois, le Montdidérien, la Thiérache, la Flandre Intérieure et le Beauvaisis.

Analyses des risques,

Cette reprise d’activité enregistrée sur l’ensemble du réseau est synonyme du début du vol de seconde génération sur la région. Il est essentiel d’opérer un suivi fréquent des pièges actuellement pour déceler au plus tôt la reprise du vol de seconde génération.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n’a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,5	0,5	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	4,7	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	5,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	27,0	↗
Amiénois (80)	2,0	9,0	↗
Thiérache (59-02)	1,0	8,2	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	4,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	27,0	14,0	↘
Beauvaisis (60)	2,0	14,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

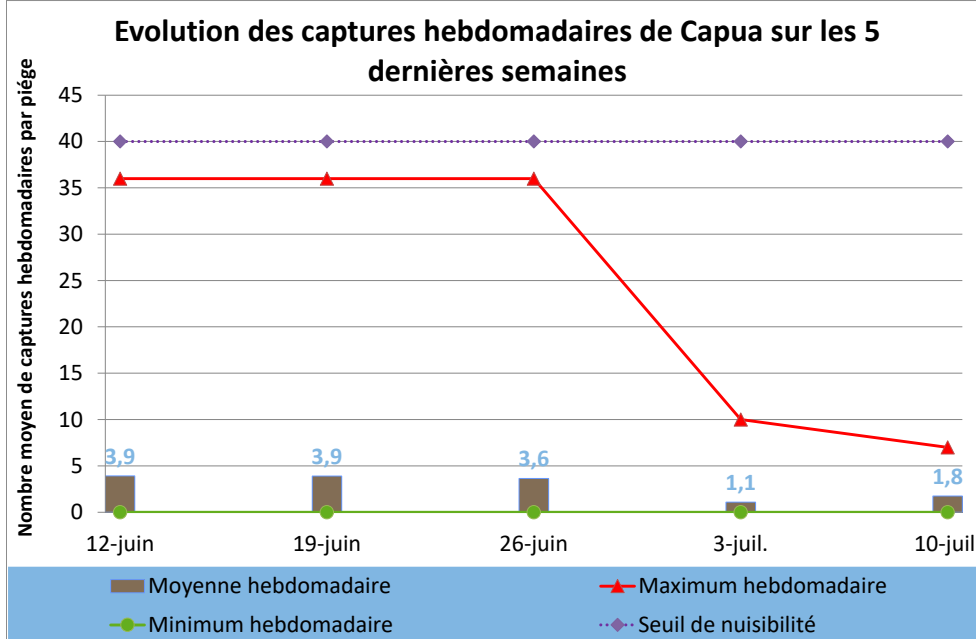
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n’est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Une très légère reprise d'activité a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau. Celle-ci est d'avantage le reflet d'une activité généralisée à la hausse, plus qu'un véritable pic d'activité en parcelles sensibles enregistré les semaines précédentes.

Analyses des risques,

En définitive, les niveaux de captures ont été relativement faibles sur l'ensemble des parcelles concernées par le vol du ravageur. Aucun dépassement de seuil n'est à signaler pour la période.

Il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

En parcelle sensibles des dégâts ont été observés au cours de la semaine dernière, pouvant aller jusque 8% de fruits touchés.

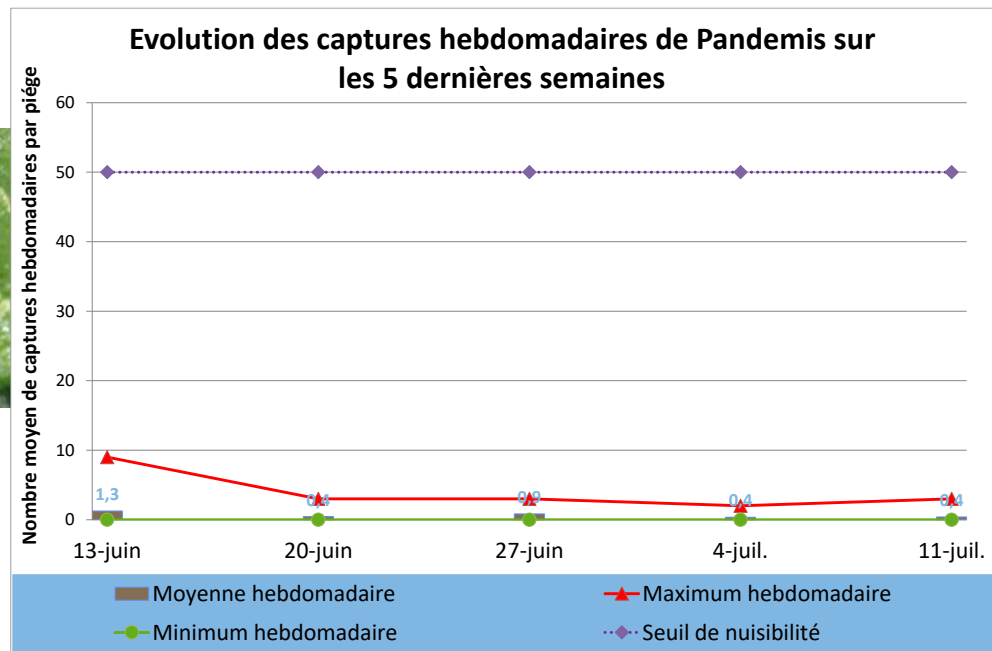
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	10,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	3,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)	0,0	7,0	↗
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	3,0	↗
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

La moyenne des captures hebdomadaires a été en légère hausse au cours de la semaine dernière. Dans la très large majorité des secteurs de la région, aucune capture n’a été enregistrée, mais le retour à des conditions climatiques moins sèches a permis le retour à une activité de fond du ravageur dans quelques parcelles.

Les prises sont relativement modestes dans les quelques secteurs concernés et ne dépassent pas le seuil de nuisibilité. Le secteur de Montdidérien a été en définitive le plus concerné par ce vol.

Aucun dégât n’est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n’est observé, mais il convient de suivre l’évolution des captures.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,5	↗
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	0,0	1,0	↗
Neslois (80-60-02)	1,0		
St Quentinois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	1,0	3,0	↗
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

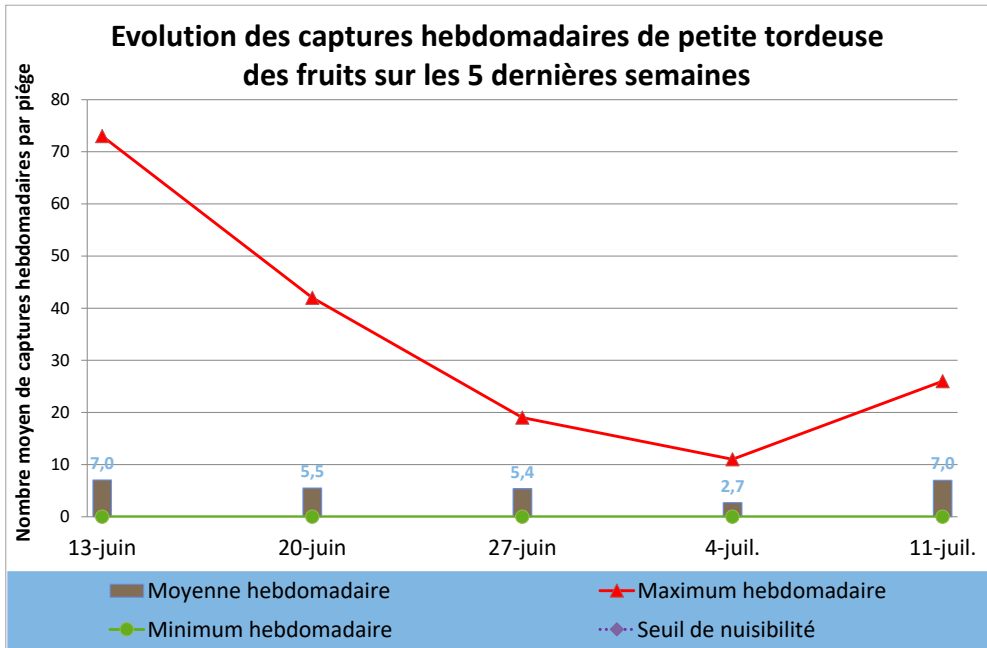
Petite tordeuse des fruits. Grapholita Lobarzewskii.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

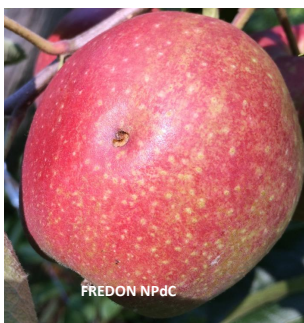
La reprise d'activité initiée, il y a quinze jours, dans les secteurs les plus au nord de la région, semble s'être poursuivi à destination de ceux les plus au sud, cours de la semaine dernière.

Ainsi, les secteurs du Pays de Bray, de Laonnois ont été particulièrement sensibles à la présence croissante du ravageur au cours de la semaine dernière.

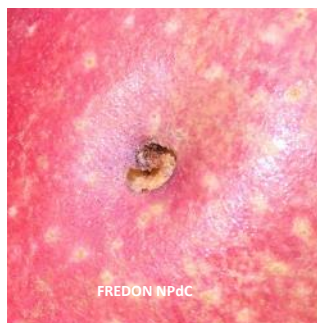
Analyses des risques,

Cette reprise d'activité pourrait engendrer une nouvelle période de pontes, à suivre minutieusement, sur les secteurs concernés par des vols. Attention à ne pas confondre les dégâts du ravageur avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,5	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	6,0	4,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	7,0	2,0	↘
Arrageois (62)	5,5	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)	0,0	8,0	↗
Thiérache (59-02)	2,0	7,6	↗
Pays de Bray (80-60)	5,0	26,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	12,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	1,0	5,0	↗
Soissonnais (60-02)	10,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

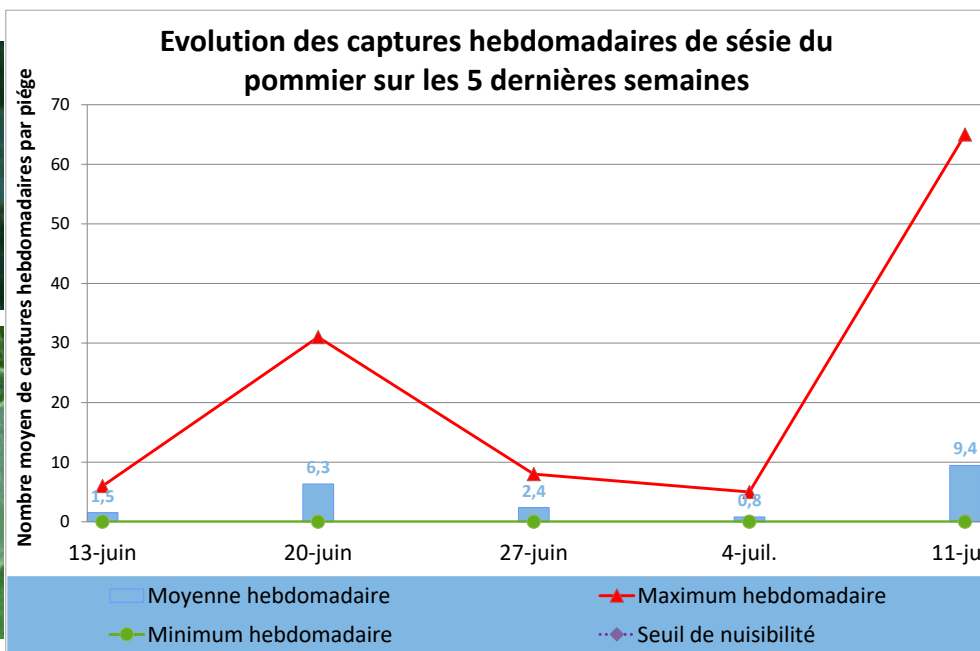
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Une reprise d'activité a été décelée dans la moitié nord de la région, avec des niveaux de captures parfois importants, en parcelles sensibles.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

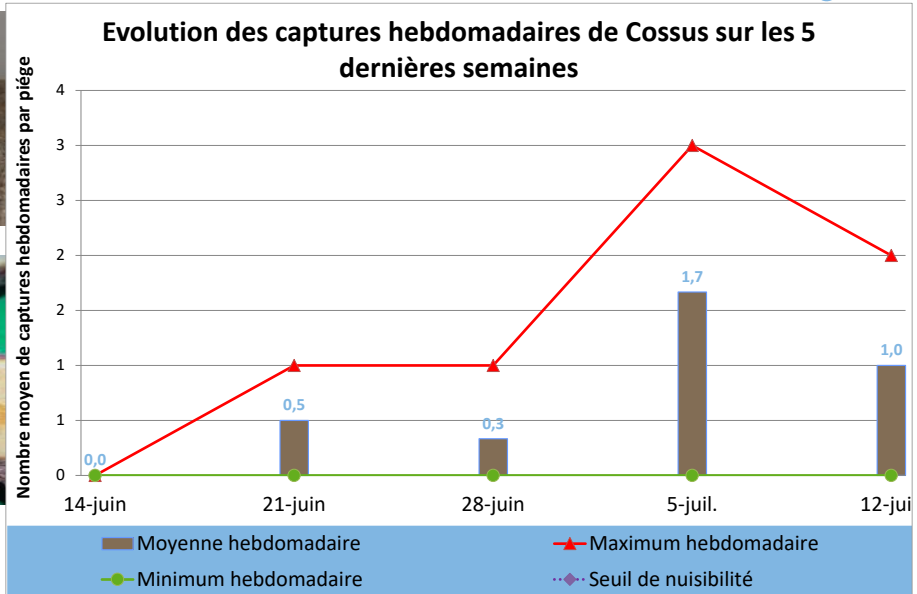
Le piégeage alimentaire, s'il n'a pas encore été mis en place à ce jour doit impérativement l'être dans les parcelles sensibles.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	8,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	65,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	8,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,7	1,3	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

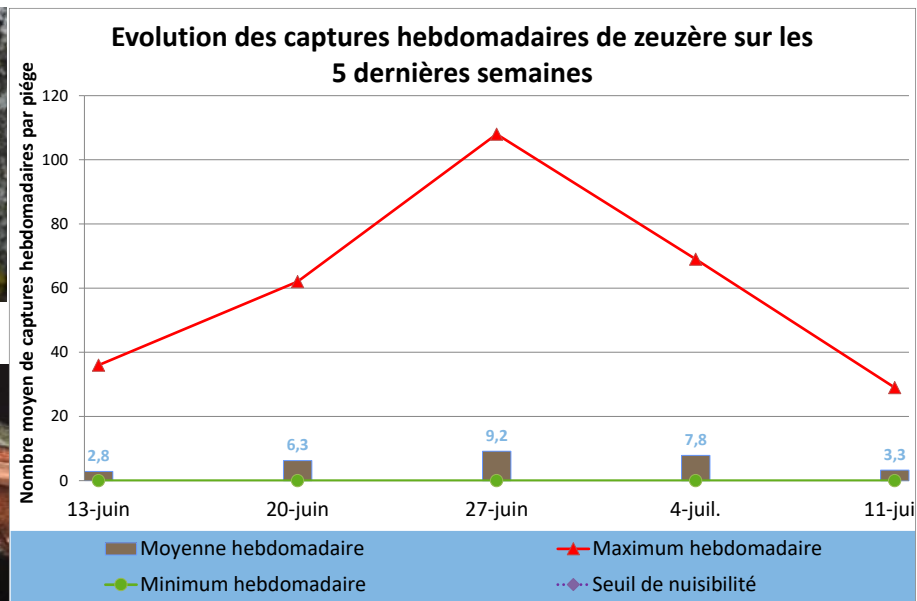
50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Malgré des captures relativement modestes, le ravageur reste néanmoins bien présent sur la région avec des niveaux de captures relativement stables. Pour le moment, le ravageur est localisé sur les Flandres.

Zeuzère



Des niveaux de captures importants ont encore été enregistrés au cours de la semaine dernière, notamment sur l'Abbevillois (pas de données disponibles, à ce jour, sur le Neslois secteur le plus sensibles les semaines précédentes). Le ravageur a de plus été piégé dans un nombre plus important de parcelles à l'échelle du réseau.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

9 sésie du pommier est à prévoir.

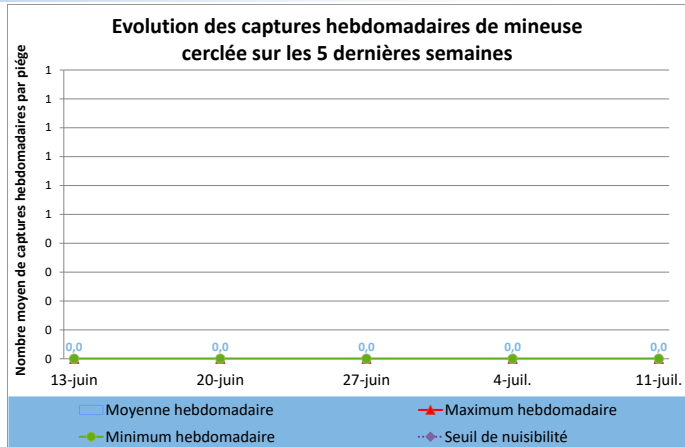


De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut d'ores et déjà s'envisager.

Autres lépidoptères en bref,

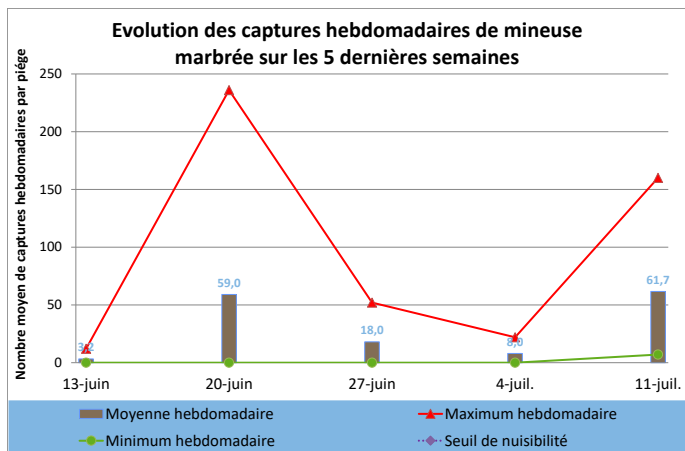
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



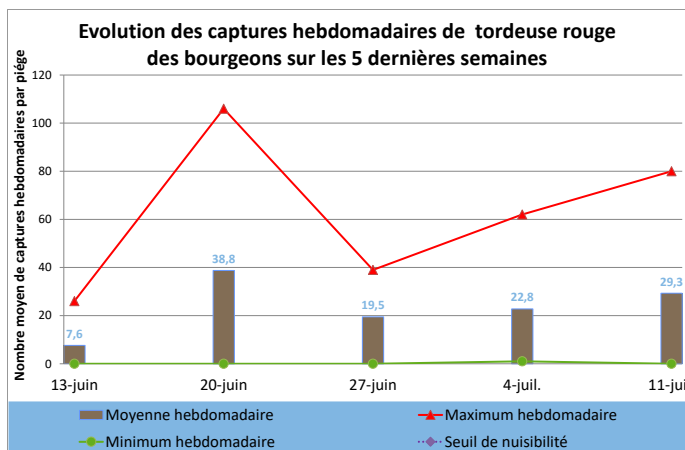
Mineuse marbrée

Le ravageur semble enchaîner très rapidement un troisième vol sur la région, au regard des niveaux de captures enregistrés au cours de la semaine dernière. Cette reprise d'activité a été observée du nord au sud de la région.



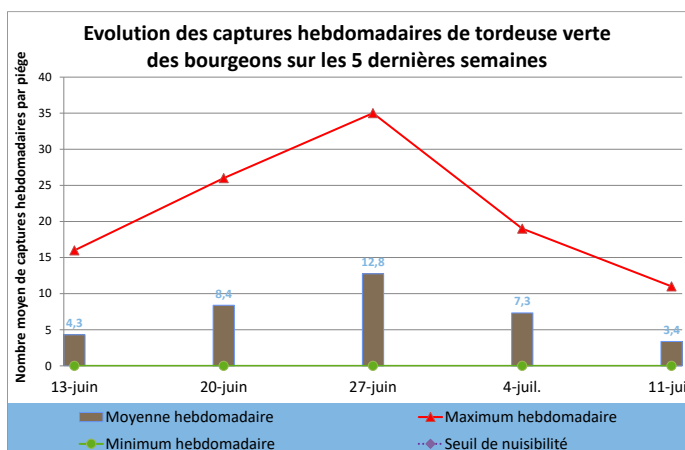
Tordeuse rouge des bourgeons

Le ravageur a poursuivi son vol au cours de la semaine dernière en gagnant en intensité. Le Beauvaisis, la Thiérache et l'avesnois ont été les principaux témoins de cette montée en puissance.



Tordeuse verte des bourgeons

La fin de cycle semble se poursuivre sur l'ensemble de la région au cours de la semaine dernière pour la tordeuse verte des bourgeons, en témoigne la nouvelle baisse des captures enregistrées sur la période.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Malgré des conditions climatiques relativement peu propices au développement de la maladie car trop sèches, de nouvelles contaminations ont été enregistrées sur plusieurs secteurs de la région (Montreuillois, Amiénois).

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	3,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,8	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	2,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	0,7	0,3	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Analyses des risques,

Aucun secteur n'est, à ce jour, enclin à un dépassement de seuil.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques actuellement limite les risques de recontaminations au sein du verger.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de contaminations ont été stables au cours de la semaine dernière, du fait notamment de conditions sèches limitant les repiquages potentiels.

Analyses des risques,

Les sorties de taches sont désormais terminées pour l'ensemble des contaminations primaires sur l'ensemble de la région.

Gestion des risques,

Il est impératif de réaliser des notations en parcelles afin de déceler toutes taches de tavelure issues des contaminations primaires.

L'absence de taches permettra de lever la vigilance concernant la maladie.

En revanche, si des taches sont d'ores et déjà présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1	3-juil.	10-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)				0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0			0,0	
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,0	0,5	↗
Arrageois (62)	0,1	0,0	↘	0,1	0,0	↘
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	2,0	2,0	↔	2,0	1,0	↘
Thiérache (59-02)	1,0	0,5	↘	0,7	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,0			0,0		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0			5,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

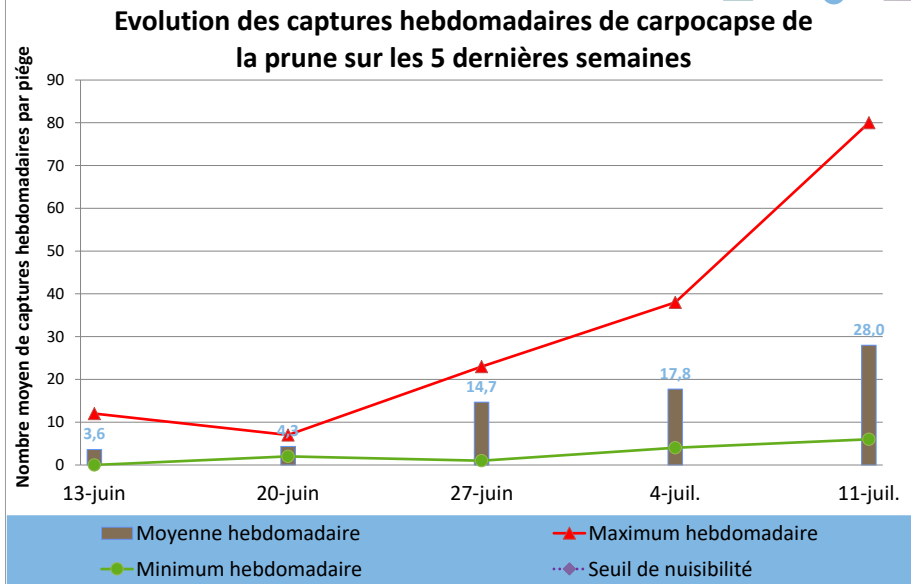


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	4-juil.	11-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	18,0	15,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	11,0	27,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		80,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	38,0	12,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)	4,0	6,0	↗
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur reste important à l'échelle de la région, malgré des baisses de captures enregistrées sur certains secteurs du réseau. Les secteurs de l'Abbevillois et de l'Avesnois ont été particulièrement concernés par de forts vols au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Attention à cette reprise d'activité du ravageur dans les parcelles portant des fruits, car les conditions sont toujours favorables aux accouplements et pontes du ravageur. La période est toujours à haut risque.

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Le troisième pic d'activité du ravageur semble s'achever selon nos derniers relevés. Les dégâts restent quant à eux toujours potentiellement importants et à suivre.

Analyses des risques,

La période reste à risque actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles jusque ces derniers jours. De ce fait, les sorties de larves devraient se succéder très rapidement, tout en détériorant les fruits.

Éléments de biologie et de reconnaissance

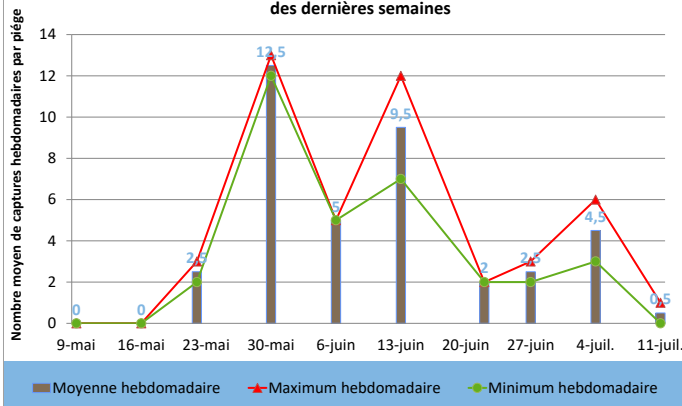


Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France